

Arrondissement de Grasse

MAIRIE DE PEGOMAS



06580

Téléphone : 04 93 42 22 22
Télécopie : 04 97 05 25 50

Pégomas, le 17 novembre 2021

Madame le Maire de PEGOMAS
A
Mesdames et Messieurs les
membres du conseil municipal de
PEGOMAS

Objet : Convocation au conseil municipal du mardi 23 novembre 2021

Affaire suivie par : Julia GALINDO (DG), Marie-Hélène DEROUDILHE, affaires générales : 04.97.05.25.37

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Conformément aux dispositions des articles L2121-7 et suivants et L2121-10 à L2121-12 du CGCT, je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil municipal de PEGOMAS qui se tiendra le :

MARDI 23 NOVEMBRE 2021 à 18h30
dans la salle du conseil – Hôtel de Ville
169, avenue de Grasse 06580 PEGOMAS

Les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.

Vous trouverez en pièces jointes tous les documents afférents à ce conseil municipal, à savoir : l'ordre du jour, les projets de délibérations comprenant une note de synthèse et les documents annexes, le procès-verbal du conseil municipal du 2 novembre 2021 et un pouvoir.

Ces documents sont téléchargeables sur la plate-forme : <https://customer.mycompanyfiles.fr/>.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de ma sincère considération.



Florence SIMON

Maire de PEGOMAS

<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 NOVEMBRE 2021 A 18h30</p>
--

- Approbation du procès-verbal du 2 novembre 2021.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Tableau des décisions

DELIBERATIONS

URBANISME

1. Révision du Règlement Local de Publicité (RLP) : bilan de concertation et arrêt du projet (DL2021_63)

FONCIER

2. Projet d'acquisition amiable d'une parcelle de 1700m² issus d'un tènement plus important actuellement cadastré Section B n° 2032 (DL2021_64)

RESSOURCES HUMAINES

3. Création de deux emplois de vacataires (DL20221_65)

MARCHES PUBLICS – CONCESSION

4. Attribution du contrat de concession du mobilier urbain sur le territoire de Pégomas (DL2021_66)

FINANCES

5. Attribution d'une subvention exceptionnelle à L'ATHLETIC CLUB de Cannes (DL2021_67)
6. Répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques avec Auribeau (DL2021_68)
7. Restauration scolaire : calcul du prix de revient des repas des élèves de maternelles et d'élémentaires (DL2021_69)
8. Décision modificative N°4 (DL2021_70)
9. Budget principal 2022 – Section d'investissement – Autorisation de mandatement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (DL2021_71)

EDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

10. Projet Educatif de Territoire (PEdT) – Refonte du PEdT existant, nouveau Projet Educatif Communal et signature d'une convention établie pour une durée de trois années scolaires du 1^{er} septembre au 31 août 2024 (DL2021_72)